

Difficile traduction française pour « Stop Chairman CEO »

La Société Générale ne souhaite pas que son assemblée générale du 25 mai prochain devienne un lieu de débat sur l'efficacité ou la nécessité pour son dirigeant Frédéric Oudéa de cumuler les fonctions de président et de directeur général. Son conseil d'administration a adressé une fin de non-recevoir au projet de résolution demandant la séparation des fonctions de direction, lancé par la société de gestion spécialiste de l'actionariat actif, Phitrust Active Investors. Elle avait pourtant réuni 1,36% du capital de la société, soit 8,9 millions d'actions, deux fois plus que le quota légal pour faire inscrire une résolution. Dans son communiqué laconique, le conseil d'administration évoque l'« irrecevabilité » du texte car « le choix de dissocier ou non les fonctions de sa direction est de sa

seule compétence ». La Société Générale souligne qu'elle a réuni les deux fonctions en mai 2009 « afin de mieux répondre aux défis de la crise financière ». Il faut préciser que cette séparation datait seulement de l'année précédente où un premier projet de résolution avait poussé Daniel Bouton, dirigeant de l'époque, à la mettre en œuvre. « On s'attendait à une bagarre juridique ! », explique Denis Branche, associé de Phitrust Active Investors, « mais nous militons contre l'idée que cela serait plus efficace d'avoir un seul homme à la barre, surtout dans une banque. La complexité et la technicité de ces métiers impliquent un mode de décision collégial ! C'est une nécessité indispensable pour maîtriser les risques auxquels sont exposées les entreprises et les banques en particulier ».

Cette vision est loin d'être partagée par toutes les sociétés cotées. Phitrust désigne dans le CAC 40 plus particulièrement trois d'entre elles qui veulent réunir leurs fonctions de direction, la Société Générale mais aussi AXA et Saint-Gobain.

Le phénomène n'est pas exclusivement français et il est suffisamment répandu pour que circule un projet de résolution type auquel se rallient les actionnaires militant pour une meilleure gouvernance, intitulé : « Stop Chairman-CEO ». Denis Branche veut rester positif. Il estime que même si les résolutions ne passent pas la barre des conseils d'administration, elles permettent d'ouvrir le débat au sein de chacune des entreprises désignées mais aussi avec les actionnaires. ■

La démocratie actionnariale fonctionne... en Suisse

« Plus d'un millier de petits porteurs sont venus nous apporter leurs voix, beaucoup votaient pour la première fois » raconte Jean Laville, directeur adjoint de la Fondation Ethos, en évoquant la préparation de l'assemblée générale d'UBS. Il ajoute : « Une véritable démocratie actionnariale est en train d'émerger ici en Suisse. Nous avons fait une campagne, comme en politique ! 4700 actionnaires étaient présents à l'assemblée générale du 14 avril et elle a enregistré 64% de participation. C'est un record et il nous a permis de l'emporter ! ».

La victoire obtenue par la Fondation Ethos c'est le refus des actionnaires d'accorder une décharge qui aurait blanchi l'ancienne direction du groupe bancaire pour les décisions prises pendant l'année 2007. Elle symbolise toutes les dérives d'UBS, particulièrement exposée aux « subprimes » et qui a accumulé jusqu'à 35 milliards d'euros d'actifs toxiques. Lors de l'assemblée générale, le 14 avril dernier, 52,75% des actionnaires ont rappelé qu'ils pouvaient légitimement demander des comptes en votant contre le projet de décharge des anciens dirigeants. La Fondation Ethos demande maintenant à l'actuelle direction de porter plainte au civil contre ses prédecesseurs !

Au-delà du sort de ses anciens responsables, l'assemblée générale d'UBS montre

que les attentes des actionnaires évoluent et qu'elles se font l'écho d'un débat intense en Suisse sur le risque systémique qu'UBS a fait peser sur l'équilibre économique du pays. L'autre sujet tout aussi sensible est celui des rémunérations des dirigeants. Le plan proposé aux actionnaires d'UBS n'a été approuvé que par 54% des actionnaires. Ce chiffre, loin des scores habituels, reflète les préoccupations d'un nombre plus important d'actionnaires, en ligne avec la société civile.

« La question des rémunérations des dirigeants des grandes entreprises est devenue un facteur de non cohésion sociale », explique Jean Laville. La Fondation Ethos appelait à voter contre le plan de rémunérations et estime qu'accorder des bonus royaux y compris, dans le cas d'UBS, au responsable de la banque d'investissement qui a perdu des milliards, accentuent le problème. Le climat est tel que la Suisse pourrait même avoir la première modification d'une Constitution nationale obligeant les entreprises à soumettre à l'approbation des actionnaires les montants des rémunérations du conseil d'administration et de la direction générale. Il faudrait pour cela que le projet d'initiative populaire qui le prévoit soit adopté par une majorité de Suisses !

Depuis son premier succès à l'assemblée générale de Nestlé il y a 5 ans, la Fondation

Ethos semble avoir convaincu une bonne part de ses concitoyens que les actionnaires constituaient un contre-pouvoir efficace et nécessaire au sein des entreprises ! ■

■ AG difficile pour BP

Le 15 avril, le groupe pétrolier BP a dû enregistrer un signal fort de défiance venu de ses actionnaires sur son projet de développement dans l'exploitation des sables bitumineux canadiens. Ils ont été près de 15% (9,2% d'absentions et 6% de votes favorables) à soutenir le projet de résolution demandant plus d'explications sur la politique de gestion des risques financiers, environnementaux et sociaux de BP sur les sables bitumineux. Portée par l'association Fair Pensions, la résolution avait obtenu le soutien de grands investisseurs européens et américains ainsi que de 5000 personnes qui ont adressé un courrier type à leurs fonds de pension pour demander des comptes sur ce projet. Les actionnaires ont par la même occasion protesté contre le montant des rémunérations 2009 du dirigeant de BP qui a augmenté de 40% pour atteindre 4,6 millions d'euros alors que les résultats de sa compagnie ont diminué de 20%. ■